

## Ngounié/Département de la Mougabalaba/Éducation... " Le CES de Guietsou n'ouvrira pas ses portes cette année "

K.A.D.  
Mouila/Gabon

En tournée d'inspection avec le gouverneur de la province de la Ngounié, Benjamin Nzigou, jeudi dernier, à Guietsou, chef-lieu du département de la Mougabalaba, le directeur d'Académie provinciale (DAP), Yves Landry Mouketou Mouketou, a porté à la connaissance des populations que "le tout nouveau CES n'ouvrira pas ses portes cette année scolaire, pour des raisons administratives et techniques"

CONTRAIREMENT à la rumeur qui circulait dans la contrée, selon laquelle le collège d'enseignement secondaire (CES) de Guietsou devait ouvrir ses portes cette année scolaire 2017-2018, le directeur d'Académie provinciale de la Ngounié, Yves Landry Mouketou Mouketou, a coupé court, au détour d'une visite des lieux, jeudi dernier, en présence du gouverneur de province, Benjamin Nzigou, des autorités locales et auxiliaires de commandement. Selon lui, en effet, « dans les



Photo : K.A.D.

Yves Landry Mouketou Mouketou sur le site du CES de Guietsou : "Rien n'est prêt pour le moment".

conditions actuelles, l'établissement secondaire de Guietsou ne peut ouvrir ses portes cette année, parce que même les conditions minimales de fonctionnement ne sont pas réunies, bien que les tables-bancs soient disponibles.» Le DAP a justifié cette situation par l'accès difficile au site, l'absence de tableaux noirs, d'aires de jeux, de mobiliers pour la direction, de raccordement d'électricité, de manque d'eau dans les vestiaires, de l'insuffisance de logements (au minimum 16 habitations), etc. S'agissant, par exemple, des logements, seuls deux bâtiments en planches comportant chacun deux

chambres, une douche, une cuisine et une salle à manger sont disponibles. En revanche, pas de latrines ! Pour ce qui relève de la pédagogie, un seul bâtiment non peint, disposant de quatre salles de classe, dont une réduite pour les enseignants, croupit dans l'herbe. Tout comme celui affecté à la direction et au personnel d'encadrement. « Rien n'est prêt pour le moment. Les conditions de travail et d'apprentissage ne s'y prêtent pas », a donc expliqué Yves Landry Mouketou Mouketou, aux populations présentes lors de la réunion convoquée par le gouverneur. Et que la trentaine d'élèves qui

auraient pu être, cette année, les pionniers de cet établissement, devraient à nouveau être intégrés dans les lycées et collèges publics de Mouila souffrant déjà des effectifs pléthoriques. « Nous allons les y insérer obligatoirement, nous n'avons pas de choix », a dit le DAP, se proposant de rendre compte à la tutelle, avec images à l'appui, du site de cet établissement non conforme aux plans initiaux.

Au demeurant, par l'entremise du gouverneur, Benjamin Nzigou, du préfet du département de la Mougabalaba, Barros Matha, et du maire de la commune de Guietsou, Ipouka Kondou, M. Mouketou a réceptionné les clés des quatre appartements de la ville, construits par la société forestière Cora Wood Gabon opérant dans la contrée, et représentée à la réunion par le responsable de l'exploitation, Fernand Téféké. Ces constructions, rappelle-t-on, entraînent dans le cadre des besoins identifiés par les populations et validés par le Comité de gestion et de suivi des projets (CGSP) de développement durable.

## ... et département de la Douya-Onoye/A la suite des inondations survenues récemment à Mouila

### Les premiers gestes de solidarité envers les sinistrés



Photo : Felicien Ndongo



Photo : Felicien Ndongo

De nombreuses maisons ont été faites prisonnières des inondations. Photo de droite : Dans le gymnase, les sinistrés dorment sur des mousses qui leur ont été offertes par le membre du gouvernement.

FN  
Mouila/Gabon

LA pluie torrentielle qui s'est abattue à Mouila et ses environs, dans la nuit du 18 au 19 novembre dernier, a causé des inondations dans la ville, qui ont fait de nombreuses victimes. Et comme toujours, en pareille circonstance, une chaîne de solidarité est en train de se constituer, afin de soulager, autant que faire se peut, ces hommes, femmes, enfants et même des personnes âgées face à leur détresse d'avoir tout perdu ou presque. C'est tout le sens à donner au geste du ministre Biendi Maganga Moussavou qui, loin de se substituer au

gouvernement dans la réponse qu'il entend apporter à cette préoccupante situation, s'est récemment rendu au chevet d'une trentaine de familles recueillies provisoirement au gymnase de Mouila, pour leur apporter sa modeste contribution financière ainsi que des produits de première nécessité (sucre, lait, Nescafé, riz, huile, eau minérale, conserves, etc.). La gestion de ces denrées alimentaires a été placée sous l'autorité du gouverneur de la province qui, à son tour, a requis les compétences de la directrice provinciale de l'Action sociale, Adrienne Makoyo, de sorte que l'aide octroyée soit correctement redistribuée aux ayants-droit. Il convient de préciser que

cette assistance du ministre Maganga ne concerne que les personnes actuellement relogées au gymnase, qui ne savent plus où aller, parce que n'ayant aucune attache avec la localité de Mouila. Elles y ont été installées depuis la nuit du dimanche 19 novembre dernier, et y étaient toujours prises en charge jusqu'à hier, au moment où nous mettions sous presse. Il faut également souligner qu'au-delà de la réaction isolée et ponctuelle du ministre des Petites et moyennes entreprises face à l'urgence de la situation, un comité de crise impliquant tous les services provinciaux de l'administration publique et privée, civile et militaire,

repartis en cinq équipes multisectorielles, a été mis en place à l'initiative du gouverneur, Benjamin Nzigou. Ce comité a pour mission de recenser tous les sinistrés, en fonction des quartiers impactés par la calamité naturelle, afin d'en connaître le nombre exact. D'autant qu'à ce jour, indique-t-on, il paraît difficile de disposer de chiffres exhaustifs, non seulement sur le nombre précis de victimes des inondations, mais aussi sur l'étendue des dégâts causés à ces personnes. Nul doute que toutes ces données seront connues au cours de la réunion de synthèse que devrait présider l'autorité provinciale, au plus tard, en début de semaine prochaine.

## ANNONCES LÉGALES

### EXPRESS UNION GABON SA

Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
Au capital de 300.000 000 de Francs CFA Siège social : LIBREVILLE, BP : 14691  
R.C.C.M. : 2008B07303 NIF : 788394 R Agrément n° 115/CI/09/CNC

#### Avis de convocation

Mesdames et Messieurs les actionnaires d'EXPRESS UNION GABON SA sont convoqués à des Assemblées Générales, lesquelles se tiendront au siège social de la société le lundi 11 décembre 2017 selon le programme ci-après en vue de délibérer sur les ordres du jour suivant

- 1/ 10 heures : Assemblées Générale Mixte statuant sur les comptes de l'exercice 2015:
- 2/ 14 heures : Assemblées Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2016 :
- 3/ 18 heures : Assemblées Générale Extraordinaire :
  1. Augmentation du Capital de la société par émission d'actions nouvelles
  2. Mode de financement de l'opération d'augmentation de capital appelé
  3. Suppression des droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation de capital au bénéfice de la société EXPRESS UNION GROUP.
  4. Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de réaliser l'opération d'augmentation de capital.
  5. Mise en conformité et mise à jour des statuts.
  6. Pouvoirs pour formalités.

Tout actionnaire ou représentant légal d'actionnaire sera admis à l'assemblée et pourra s'y faire représenter par un mandataire. A cet effet, les pouvoirs en vue de la représentation à ladite assemblée devront être déposés ou transmis au siège social avant la tenue de l'assemblée.

Les actionnaires pourront prendre connaissance, soit par eux-mêmes, soit par mandataire dûment habilité, de tous les documents prescrits par les dispositions de l'article 525 de l'acte uniforme

24233

## PETITES ANNONCES

### IMMOBILIER

24197 — Vend terrain plat à Akanda Titre définitif en bordure de goudron, eau et courant. Possibilité extension. 06 10 54 24.

### EMPLOI DEMANDE

24044 — J. gab cuisinier - pâtisier cherche emploi chez particulier. 04 91 68 27

24117 — Cuisinier Togolais cherche emploi dans Akanda. 06 32 10 52 / 05 02 49 76.

24123 — Chauffeur permis BCDE cherche emploi chez particulier ou coursier. 06 16 64 31.

24225 — Jeune dame cherche emploi ménagère de lundi à vendredi zone Angondjé, Akanda de 8h à 15h. Télé: 02 02 16 21/07 91 05 42

24226 — D. Togol cherche

emploi nounou-ménagère logée / sortie 1X/mois.05222684.

24227 — H. Congolais cherche emploi gardiennage de nuit.02 51 96 10/05 80 46 40.

24234 — Dame Congolaise cherche emploi ménagère 1/2 jrnée. 04 12 61 78/06 64 75 69.

24237 — Jeune Gab, permis B, cherche emploi chez particulier. Tél. 04-53-52-28

24239 — D. Togol sachant bien faire la cuisine, cherche emploi ménagère logée.02679397

24252 — Dame béninoise cherche emploi nounou ménagère logée. 06 04 75 28

24290 — Jeune Gab, permis B, cherche emploi chez particulier. Tél. 04-53-52-28

### DIVERS

22907 — Tôle bac, tuiles en promotion. 04 54 60 39

## BOÎTES DE NUIT

### LE 203 NIGHT-CLUB

Vous invite les vend. 24 et sam. 25/11/2017 à 2 soirées : "Ladies's Night". Entrées gratuites aux dames et 1 conso offerte aux 10 premières. On est ensemble. 24209

## RESTAURANTS

### Restaurant Hôtel LOUIS.

Ce soir buffet avec animation musicale. Tél 04555555 - 06267353. 24269